

Pour le scrutin
du 4 décembre :
votez

dès réception
du matériel
de Vote par
correspondance,
ou votez à l'urne
le 4 décembre,
mais surtout

votez



COMITÉ TECHNIQUE
MINISTÉRIEL

La défense du Service public et de nos missions
passe par une reconnaissance de nos métiers
par la prise en compte de la pénibilité
notamment des risques psycho-sociaux !

Choisissons le
« **TOUS ENSEMBLE** »

En votant
pour les candidats CGT,
Vous voterez efficace !

- | | | | |
|---|--|--|---|
| → Martine MOTARD
greffière en chef,
TGI Troyes | → Sarah SILVA DESCAS
conseillère d'insertion
et de probation,
SPIP Créteil | → Danielle ROUBAUD
greffière,
TGI Marseille | → Cyril PAPON
greffier,
TGI Bobigny |
| → David TORRES
surveillant,
CP de Mont de Marsan | → Joël THEILLARD
adjoint administratif,
SAR Versailles | → Pascal MOCHEE
conseiller d'insertion
et de probation,
SPIP Réunion | → Jérémie MEURISSE
attaché d'administration,
ENPJJ Roubaix |
| → Armand MALLIER
éducateur,
UEAT de Paris | → Nassira HENNI
adjointe administrative,
DISP de Rennes | → Dominique DUTEMPS
greffière en chef,
TGI Versailles | → Jean-Christophe
VAGNERON
surveillant,
MA Mulhouse |
| → Delphine COLIN
conseillère d'insertion
et de probation,
SPIP Nanterre | → Jean-Michel JOLY
adjoint technique,
TI Amiens | → Marianne VAGNERON
assistante sociale,
STEMO Besançon | → Yves DUBRUL
contractuel,
PFI Nantes |
| → Michel DEMOULE
greffier en chef,
CPH Roubaix | → Jacques-Daniel
MARION
responsable d'unité
éducative,
UEAJ Nevers | → Thierry LOMBARDO
adjoint technique,
CP Marseille | → Anne BALANCE
attachée d'Administration,
SG/BASCT |
| → Philippe CHESNEAU
secrétaire administratif,
Administration Centrale | → Samuel AZÉ
conseiller d'insertion
et de probation,
SPIP Créteil | → Laurence BRETON
adjointe administrative,
TGI Brest | → Alain DRU
chef de service éducatif,
UEAT Pontoise |
| → Christopher
DORANGEVILLE
surveillant,
CP Meaux | → Sylvie MARCHE
adjointe administrative,
CP Perpignan | → Gwenaél GRANGER
professeur technique,
UEAJ Toulouse | |
| → Douniazed ZAUCHE
chef de service éducatif,
EPE Nice | | → Olivier DUVAL
surveillant,
CP Le Havre | |



**COMITÉ
TECHNIQUE
MINISTÉRIEL**

ENSEMBLE,

pour défendre le Service public et nos missions,
pour des statuts qui reconnaissent nos compétences et notre expertise,
pour une revalorisation générale des salaires, des carrières,
pour l'amélioration de nos conditions de travail au quotidien !

Un CTM, à quoi ça sert ?

Le Comité Technique Ministériel est la plus haute instance institutionnelle de dialogue social au sein du Ministère. Y sont représentés l'ensemble des personnels des filières des trois directions (*administration pénitentiaire, services judiciaires et PJJ*) et de l'administration centrale.

par
correspondance
ou à l'urne,
prenez le temps
de **VOTER**,
chaque **VOTE**
compte !



Les 15 sièges des représentants des personnels sont attribués aux organisations syndicales en fonction de leur représentativité. Le CT Ministériel est consulté notamment sur les questions statutaires. C'est l'élection au Comité Technique Ministériel qui détermine la représentativité des organisations syndicales et leur permet notamment de participer à des négociations pour aboutir à des accords. Les élections au Comité Technique jouent donc un rôle déterminant. En effet, la CGT entend construire un syndicalisme capable de mettre en mouvement le plus grand nombre, pour imposer d'autres choix. Agir ensemble, dans le souci de l'unité, pour des revendications largement partagées car élaborées démocratiquement, c'est pour nous la voix syndicale vers des avancées sociales à la hauteur de vos attentes. En renforçant le poids de la CGT au niveau ministériel vous lui donnerez encore plus de moyens pour faire entendre vos revendications, vous défendre et défendre les valeurs du service public. En soutenant la CGT vous soutenez la première organisation syndicale dans le secteur privé et dans l'ensemble de la fonction publique, une organisation syndicale à l'offensive pour contrer la politique ultra-libérale et anti-fonctionnaire voulue par le gouvernement et le patronat.

La CGT au Ministère de la Justice a déjà montré son efficacité, il faut consolider sa représentativité ...

Le 4 décembre, vous voterez plusieurs fois !

CHSCT, CAP ou CCP, divers CT, etc. **VOTEZ** dès réception du matériel de vote par correspondance ou **VOTEZ** à l'urne le 4 décembre, mais surtout prenez le temps de **VOTER**. **VOTEZ** efficace, **VOTEZ** pour les listes CGT et SM sans rature, ni surcharge !

Pour en savoir plus sur ces élections, le rôle des CAP, des autres instances et nos positions, nos sites internet sont disponibles 24h/24 :

www.cgtpjj.fr - http://cgt-justice.fr - www.ugsp-cgt.org - www.cgtspip.org

Attention ce document n'est pas un bulletin de vote !

pour nous contacter :

UGFF-CGT 263, Rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil CEDEX ou par mel. :
cgtpjj@yahoo.fr - synd-cgt-acsj@justice.fr - ugsp@cgt.fr - spip.cgt@gmail.com

la
cgt

La CGT et le COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL

→ La CGT présente au **Comité Technique Ministériel** une liste dans laquelle se reconnaissent toutes les filières de toutes les directions du Ministère. C'est parce que nous refusons les corporatismes que nous sommes aujourd'hui capables de représenter tous les agents titulaires ou non-titulaires des services judiciaires, de la PJJ, de l'administration pénitentiaire et de l'administration centrale. C'est parce que nous faisons le choix du « **tous ensemble** » plutôt que du corporatisme que nous construisons le rapport de force de manière efficace et solidaire. Pour nous, siéger au Comité Technique Ministériel, c'est porter la parole de tous les personnels, se faire le relais de leur combat, de leurs revendications, pour défendre et acquiescer de nouveaux droits !

→ **Toutes et tous ensemble : contre l'austérité, des moyens pour nos missions, nos salaires et nos statuts !**

La politique budgétaire menée par ce Gouvernement n'est en faveur ni des Services publics ni de ses personnels. La rupture attendue n'a pas eu lieu. Le pacte de responsabilité, ligne politique de VALLS, conduit à un nouveau plan d'austérité en taillant de 50 milliards dans les moyens de l'état et des collectivités. A ce « jeu », ce sont les personnels, les services publics, l'emploi et les salaires qui trinquent puisqu'ils sont amputés de moyens considérables qui devaient leur être affectés. Plus le Ministère de la Justice est une priorité gouvernementale, plus les difficultés s'aggravent ! Les directions perdent chaque année un peu plus de moyens ce qui accentue la tension dans notre travail quotidien. On nous annonce des créations d'emplois

que nous ne voyons pas arriver sur le terrain. De réforme en restructuration, le Service public de la Justice abandonne des territoires et des missions. Les besoins des personnels qui aspirent à travailler dignement, leur santé étant sur la sellette tous les jours ne sont pas plus pris en compte ! Les personnels ne voient ni augmentation de salaires, ni amélioration réelle de leurs carrières. Quel que soit le statut, les aumônes distribuées pour l'immense majorité des personnels (à la notable exception des très hauts cadres), ne parviennent même pas à compenser les pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis le premier janvier 2000 ! Ce sont les fonctionnaires qui payent les pots cassés de politiques gouvernementales destructrices, les cadeaux aux plus riches et les profits des multinationales. Leur rêve, c'est d'en finir avec le statut de fonctionnaire et de privatiser tout ce qui rapporte dans le service public. Même dans les SPIP, la CGT ne se contentera pas des discours affichés, et sait que les moyens humains et matériels ne sont pas et ne seront pas à la hauteur !

La réforme pénale adoptée cette année reste largement en deçà des espérances. Elle ne permet pas d'atteindre l'objectif qui était de faire de la prison l'exception et la peine de probation le principe, objectif nécessitant un renversement idéologique. Le gouvernement s'est perdu dans un nouvel empilage législatif qui ne se donne pas les moyens de la réussite ! La CGT a la responsabilité d'obtenir de nouvelles avancées pour toutes les professions, elle portera au Ministère la parole du plus grand nombre. **Voter CGT, c'est aussi affirmer qu'un autre regard sur la politique pénale est possible !**



la cgt

La CGT, c'est une présence à tous les niveaux pour porter les revendications des personnels.

Voter CGT c'est lutter pour :

- La création d'emplois statutaires à la hauteur des besoins du terrain ;
- de réelles avancées statutaires pour tous les personnels ;
- l'abrogation du statut spécial pour les personnels pénitentiaires et l'obtention du droit de grève ;
- la titularisation des agents non titulaires ;
- l'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance de la pénibilité de nos métiers ;



Scrutin n° 300

Le COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL et la CGT

Si nos moyens baissent au quotidien, s'il faut pleurer pour avoir des cartouches d'encre, de l'essence pour les véhicules, voire le paiement de nos indemnités ... c'est que la priorité gouvernementale, est de trouver les millions pour payer les loyers versés à de grands groupes privés du Bâtiment dans le cadre des Partenariats Publics Privés (PPP). Les PPP engloutissent l'essentiel des budgets des administrations au détriment du Service public. Dans un PPP, l'Etat ou la collectivité fait construire un bâtiment (un tribunal tel celui de Paris, une prison, une école, un commissariat, une route, un hôpital, des bâtiments universitaires ...) sur un terrain qui lui appartient par un groupe privé et le loue à ce groupe.

Le groupe trouve l'argent et construit le bâtiment, y ajoute la maintenance, la restauration, etc. Le marché, passé en une seule fois, verrouille tout, tout avenant se paye à prix d'or ! L'Etat paye un loyer pendant 25 à 30 ans et récupère une ruine. C'est ainsi que les budgets des administrations ou cours d'appel concernées sont amputés jusqu'à 70 % pour quelques structures en PPP, au détriment du parc public et de ses missions.

Il y a 10 ans, la justice française était l'une des plus pauvres d'Europe, aujourd'hui elle pleure misère ... ça suffit !!!

Pendant que l'on gaspille des milliards en cadeaux non contrôlés aux entreprises, il n'y aurait plus d'argent pour revaloriser les salaires des fonctionnaires !

Alors que nous avons perdu des centaines d'euros de pouvoir d'achat depuis le 1^{er} janvier 2000, et que la situation s'est aggravée depuis 2010, les rares réformes statutaires se font à coût constant ou presque !

Les quelques maigres augmentations sont compensées par des carrières plus longues ce qui annule l'effet à long terme. Pour le dire brutalement, les augmentations des fins de carrières sont payées par les plus jeunes !

Pendant que le gouvernement fait voter une loi sur l'égalité « réelle » entre Femmes et Hommes, il faut bien constater que les métiers féminisés ne sont ni valorisés ni revalorisés ! Les petits salaires « flirtent » toujours avec le SMIC ! Ce n'est pas suffisant pour s'en sortir !

La CGT demande que le SMIC soit porté à 1 700 euros par mois, ce n'est pas de la sur-enchère, c'est ce qu'il faut pour vivre et non survivre !

Ainsi dans les services judiciaires, trois syndicats (UNSA-SJFO-SGDF et C-Justice) viennent de signer sans état d'âme à un protocole sur les réformes statutaires des personnels des greffes qui s'inscrit dans la droite ligne de la politique gouvernementale de casse des métiers et du Service public.

Non signataires de cet accord, la CGT est écartée des discussions sur sa mise en œuvre ... Mais les textes qui en résulteront seront obligatoirement soumis à l'avis du CT Ministériel, où la CGT pourra à nouveau se faire entendre. **D'où l'importance de ce scrutin et des choix que vous ferez !**

- la revalorisation de nos salaires et de nos carrières,
- le respect et la valorisation des missions des personnels ;
- l'abandon des politiques de restructuration à la hache et l'ouverture de négociations sur l'adaptation de la justice aux besoins de la société ;
- combattre la politique du « tout carcéral » qui mène à l'impasse et défendre une politique pénale réaliste et concrète qui privilégie l'éducation et l'insertion.